

Le Maire,
Président du CCAS,

Aux futurs artisans et commerçants
participant aux Féeries de Noël
de l'année 2024.

Le 31 Juillet 2024,

REF. : AB-CG-M-2024

OBJET : CANDIDATURE AUX FÉRIES DE NOËL 2024

Madame, Monsieur,

Les Féeries de Noël seront de retour **pour une 10^{ème} édition !** Vous êtes commerçant, artisan, producteur ? Vous avez un produit de qualité pouvant plaire à nos visiteurs ?

Envoyez-nous votre candidature !

Nous serions très heureux de vous compter parmi nous les **Samedi 7 et Dimanche 8 Décembre 2024** à l'occasion de ces festivités. Organisées à l'Espace François Mitterrand (EFM) sous l'égide du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les Féeries de Noël sont un événement incontournable de notre commune.

Côté animation, la rénovation du clocher de l'Église achevée, les petits et grands enfants pourront profiter à nouveau de la descente du Père Noël le Samedi 9 Décembre vers 17H30. Il sera accompagné de ses lutins sur le parvis de l'église et descendra en calèche du Père Noël vers l'EFM. Pendant ces deux jours, il donnera rendez-vous aux petits comme aux grands, tranquillement installé dans son chalet pour une photo souvenir et quelques confidences.

Le tarif et les conditions d'exposition restent identiques. **Pour les 2 jours**, le droit de place est fixé à **19.50 euros, la table de 1 m 80 ou le chalet de 2 mètres linéaire.**

L'installation est prévue le **Samedi 7 Décembre 2024 à partir de 8H30** à la salle. Les stands devront être prêts pour l'ouverture à 11H avec l'inauguration à 11H30. Vous voudrez bien vous munir du matériel électrique utile à votre installation (rallonges, triplettes).

Pour ceux qui le souhaiteraient, une personne sera présente **Vendredi 6 Décembre 2024 de 15H à 18H** à la salle. La salle est protégée par un système d'alarme.

Horaires d'ouverture au Public

Samedi 7 Décembre : de 11H à 20H

Dimanche 8 Décembre : de 10H à 18H

Le CCAS organise une tartiflette familiale (le Samedi soir et le Dimanche midi) ainsi qu'une tombola afin de gagner la hotte du Père Noël. Aussi, nous sollicitons chaque participant **afin d'offrir un lot** pour la confection des paniers garnis.


Pour candidater aux Féeries de Noël 2024, merci de nous envoyer **dans les délais impartis** votre **dossier complété & signé, avec les documents demandés** : par mail à animation@wahagnies.fr ou par courrier : Mairie de Wahagnies – Service Animation – 23, Place J.-B. Lebas 59261 Wahagnies.

La date de réception des dossiers est fixée au 5 Octobre dernier délai.

La sélection se fera sur différents critères tels que : l'offre de produits, provenance, pertinence et qualité de l'offre... À l'issue de cette dernière, la collectivité enverra un mail de confirmation et validera votre candidature sous couvert de la réception du règlement par chèque.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

L'Adjointe au Maire déléguée
à la Communication,



Caroline GALLET

Le Maire,
Président du CCAS,



Alain BOS